



Conseil d'Administration Du 7 juillet 2020

PROCES VERBAL N°4 de 2020

CROS

Présent-e-s : M. Barbot, V. Bury, JP. Cuzon, D. Desirliste, JL. Desnoues, P. Doctrinal, M. Farineau, PH. Laverat, MN. Niveau, R. Oury, B. Philippe, MF. Pilon, DY Ricour,

Excusé-e-s : A Butté, A. Caillé, P Gastou, M. Guillemette, S. Lanson, J. Ribault, B. Simon, L. Thomas, M. Tytgat.

Assistent : A. Abdallah, A. Brucker, A. Casamiquela, Y. Korman, A. Mainferme, S Nourry, F. Parmentier, D. Tési, L. Violet

Le président remercie les participants pour cette réunion en visioconférence dont on espère qu'elle sera la dernière. Des réunions ont eu lieu en présentiel en effectif réduit soit au CROS Centre-Val de Loire ou lors de représentation.

1 Adoption des procès-verbaux des CA du 17 décembre 2019, du 28 janvier 2020, du 10 mars 2020 et du 12 mai 2020.

Les procès-verbaux des CA du 17 décembre 2019, du 28 janvier 2020, du 10 mars 2020 et du 12 mai 2020 sont adoptés à l'unanimité.

2 Points d'actualité

Suite au décès d'Etienne Morin et selon la volonté de la famille, JL Desnoues indique qu'une cagnotte a été mise en place pour l'Institut Gustave Roussy. L'information a été donnée à l'ensemble des ligues et membres du comité directeur. Le CROS Centre-Val de Loire y a participé.

L'actualité sanitaire a été riche depuis le dernier conseil d'administration, ce qui a impacté notre activité et plus largement l'activité du milieu associatif.

2.1 Conseil régional

2.1.1 Echanges avec la Région pendant le confinement

Des visioconférences ont été organisées par M. Moulay avec les ligues et les clubs évoluant en haut niveau, voire les clubs semi-professionnels afin de connaître les problèmes rencontrés (manifestations annulées, championnats bloqués, ...) et faire le point sur les aides mises en place.

JL Desnoues souligne les actions des partenaires institutionnels dans le soutien aux associations avec la pérennisation des subventions, notamment celles liées à l'organisation de manifestations. Ce soutien est primordial, c'est un engagement fort de nos partenaires.

2.1.2 Organisation du service des sports

Il n'y a plus de Direction des sports au sein du Conseil régional, mais un service des sports qui est rattaché à la « Direction Education Jeunesse et Sports ». Cette organisation est similaire à celle de l'Etat puisque, depuis le dernier remaniement ministériel, le sport est officiellement rattaché au Ministère de l'Education nationale.

Les membres du Conseil d'administration considère que c'est un mauvais signal envoyé au mouvement sportif juste avant les Jeux de Paris 2024.

Thomas Desforges est le Chef de service « sport ». Il connaît le milieu sportif, il est connu du mouvement sportif régional et nous avons eu l'occasion d'apprécier les différentes interventions qu'il a pu faire lors des réunions auxquelles nous avons participé.

Le pot de départ de Patrick Lot est reporté au dernier trimestre 2020. Ce sera l'occasion de le remercier de son implication à la direction des sports régionale et de la qualité des relations qu'il a su créer, aussi bien professionnelles qu'amicales. Il a été un acteur majeur de la construction et de la mise en place de la politique sportive du Conseil régional.

2.2 Etat

2.2.1 Campagne ANS 2020

En attendant la mise en place de la Conférence régionale des sports, une réunion de concertation a été organisée le 25 juin pour traiter les dossiers emploi et équipement. Les dossiers apprentissage n'ont pas été traités car les associations ont été orientées vers le dispositif national de droit commun et l'ANS a réorienté l'enveloppe dédiée pour le financement du fond territorial de solidarité.

JL Desnoues, P. Doctrinal et A. Mainferme y ont représenté le CROS.

La réunion s'est globalement bien passée et les avis émis lors des groupes d'instruction ont été suivis.

JL Desnoues regrette cependant que la demande d'emploi ANS du CDOS 45 ait été validée, alors que le salarié intervient directement pour la mise en place d'animations sportives, alors qu'il devrait être en soutien des comités départementaux et des clubs du département et coordonner une politique sportive et des actions.

La DRDJSCS a validé le dossier et indique qu'elle réalisera des contrôles et demandera le remboursement de la subvention si les conditions de réalisation ne sont pas respectées.

La note n°2020-DFT-03 du 30 juin 2020 vient compléter les notes de service n°2020-DFT-01 et 02 relatives aux projets sportifs territoriaux (PST) et aux projets sportifs fédéraux (PSF). Elle a pour objet notamment de préciser les modalités de mise en œuvre du fonds territorial de solidarité qui a vocation à accompagner les associations sportives locales les plus touchées par la crise sanitaire liée à la Covid-19.

Une réunion de concertation devrait avoir lieu le 17 juillet matin concernant le « fonds de solidarité territorial » de l'agence nationale du sport. Les CDOS, les DDSC et les Conseils départementaux, le Conseil régional, des représentants de l'AMF et de l'ANDES devraient être conviés.

Y représenteront le CROS en visioconférence ou en présentiel : P. Doctrinal, A. Casamiquela et A. Mainferme.

Une note régionale avec les modalités de mises en œuvre des orientations et des directives liées à la mise en place du fonds territorial de solidarité a été transmise au préfet pour validation avant la réunion du 17, avec les éléments suivants :

Répartition des crédits pour la Région Centre-Val de Loire par enveloppe :

Fond territorial de solidarité		Part territoriale autres*	Violences sexuelles (à minimum)	TOTAL
Total	Dont aide ponctuelle à l'emploi			
551 500€	40 700€	17 000€	13 635€	582 135 €

* sur la base de l'enveloppe 2019

Les 510 800€ (551 500 – 40 700) seront répartis entre les départements sur la base des anciennes enveloppes départementales CNDS, avec une instruction dans les départements par la DDCS/PP et le mouvement sportif. L'enveloppe « emploi » devrait être partagée entre les 6 départements.

Planning prévisionnel, sous réserve de validation par le Préfet :

- Lancement de la campagne : 20 juillet
- Clôture de la campagne : 25 septembre
- Remontée des DDCS/PP : 30 septembre
- Transmission des états de paiements à l'agence : à partir du 02 octobre

Les ligues et comités seront mobilisés pour faire remonter l'état des besoins des structures en difficulté.

A. Mainferme donne lecture des différents volets du dispositif indiqués dans le projet de note. Il est souligné que au moins 20% de l'enveloppe devra être au bénéfice des actions 2S2C et vacances apprenantes. La note sera transmise dès qu'elle sera validée.

La question du diagnostic territorial devra être abordée lors de la réunion du 17 juillet : le président souhaite que le diagnostic territorial soit financé. Information sera donnée en ce sens à la Région : pour 1€ de l'Etat, 1€ de la région.

R. Oury indique que le Conseil départemental du Cher a mis en place un dispositif de soutien au secteur associatif avec un budget global de 300 000€.

2.2.2 DRAJES

Les réunions au niveau national semblent reprendre.

Lors de l'assemblée générale du Mouvement associatif Centre-Val de Loire, Jérôme Fournier a indiqué que les têtes de réseau régionales seraient consultées sur cette future organisation de la DRAJES. Sa mise en place devrait être confirmée pour le début de 2021.

2.3 **Maison Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (MRESS)**

Le dossier avance concernant la MRESS puisque la Région et la Métropole ont financé une étude (en cours). Il est envisagé d'y inclure la future Maison Régionale des Sports, s'il y en a une. F. Bonneau s'y était engagée lors de la candidature du précédent mandat.

Les techniciens de la Métropole soutiennent le projet mais nous ne connaissons pas encore les équilibre politiques qui se mettront en place à la suite des élections. Le premier Conseil de métropole est prévu le 17 juillet prochain.

Il convient de voir la possibilité de faire une étude spécifique pour que la Maison Régionale des Sports soit intégrée à la MRESS, avec une identité forte. Un rendez-vous va être sollicité auprès du Conseil régional et de la Métropole pour en échanger et connaître leur positionnement, avec pour objectif l'intégration du bâtiment en 2024.

Pour que le projet soit porté et partagé par l'ensemble des utilisateurs, des groupes de travail avec les salariés de la MRESS vont être mis en place à partir de septembre par le prestataire qui nous accompagne sur le projet.

En attendant ce projet à objectif de 2/3 ans et pour répondre aux besoins actuels et immédiats des structures présentes à la MRESS, le GEMES louera à partir du 1^{er} septembre l'espace auparavant occupé par l'ADAPEI. Cet espace sera occupé par France Active Centre-Val de Loire.

Le CPSF, qui va être positionné auprès du CROS, est intéressé pour occuper l'actuel salle MRESS 2. La prise de poste du (ou de la) référent-e paralympique territorial est prévue pour le 1^{er} octobre 2020. La phase de recrutement est lancée pour coordonner au niveau régional les actions handisport et sport adapté : il est important que les deux structures travaillent ensemble. Les conditions d'hébergement conviennent au CPSF.

3 **Actualités des pôles et délégations**

3.1 **Sport et politique publique**

- Travail réalisé sur le diagnostic sportif territorial : récupérations de données et définition des enjeux visés. Présentation aux membres de la Conférence régionale du sport en octobre pour la finalisation du projet sportif territorial partagé au 1^{er} semestre 2021. Il est important de réussir à fédérer les partenaires institutionnels mais aussi des partenaires privés.
- Travail autour du sport au féminin et prise de contact avec Femix pour un accompagnement dans la réalisation du plan d'actions régional.

- Campagne ANS sur les équipements (aquatiques, structurants et de proximité) : Les demandes de subventions couvraient très justement l'enveloppe. Le COVID et les élections ont perturbé les demandes. Très peu de dossiers d'équipements de proximité, la campagne est prolongée jusqu'en septembre.

Le président est satisfait de montrer la bonne entente qui existe entre le CROS Centre-Val de Loire et nos partenaires institutionnels, notamment lors de la dernière réunion régionale ANS. J. Fournier a pu voir la qualité du travail commun et la volonté de travailler ensemble de façon très opérationnelle.

Le travail montre que les réseaux mis en place fonctionnent, y compris hors CRS. Celle-ci pourrait se recentrer sur des sujets spécifiques, comme l'aménagement et l'animation des territoires.

Ce projet sportif de territoire viendra nourrir le projet stratégique du CROS Centre-Val de Loire pour la prochaine olympiade, y compris au niveau du Conseil régional.

3.2 Sport et professionnalisation

Concernant la formation :

- Un important travail a été fourni par la commission formation au cours des quatre derniers mois avec la mobilisation des salariés du CROS et de quatre CDOS et de certains élus. Les nouvelles formations / webinaires ont été conçus rapidement.
- Programme de la prochaine olympiade qui sera perturbé par ce qu'on a vécu au cours des derniers mois.
- Pendant le confinement :
 - o les formations à distance ont été ouvertes en permanence. Il est difficile de connaître le nombre de consultations / connexions.
 - o Des webinaires ont été mis en place sur une durée de 45 minutes avec un diaporama et 1 ou 2 animateurs et 1 régulateur, avec la possibilité d'accueillir jusqu'à 100 participants. Ils ont été enregistrés et sont disponibles en replay sur notre plateforme formation. 5 thématiques ont été abordées : Animer une réunion à distance – en journée, BasiCompta – en journée, Maintenir à distance la vie statutaire – en journée, Emploi et Covid – en soirée, Reprise de l'activité et la santé – en soirée. Entre 30 et 60 personnes y ont participé.
 - o Des classes virtuelles ont été mises en place : 3 thèmes autour de la communication. Organisées en visioconférence avec 1 intervenant et 10 participants maximum qui ont leur micro ouvert. Une séance à 14h et une à 17h30. 2 thèmes ont été traités : « où en êtes-vous dans votre communication » et « créer une affiche ou un visuel pour les réseaux sociaux ».
- Deux webinaires sont prévus sur le dernier trimestre 2020 : un sur le document unique d'évaluation des risques professionnels et un second à partir de questions reçues au préalable sur les thématiques concernant les associations (emploi, subvention, fonctionnement associatif, ...).
- A la demande du Mouvement associatif Centre-Val de Loire, MA Tourault a participé à la création d'une formation de formateurs : se lancer dans la formation à distance. Dispensée en visioconférence, elle sera également animée par l'URIOPSS et la Ligue de l'enseignement. La formation a été proposée à tous les CDOS et plusieurs agents de développement se sont inscrits.
- La certification Qualiopi est reportée à 2022. Les travaux reprendront en septembre.
- Travail en cours sur des éléments statistiques pour le diagnostic dans le cadre de la CRS.

JL Desnoues souligne la qualité du travail réalisé et indique que les actions mises en place vont nous permettre de faire reconnaître la formation dans ces différents formats.

Concernant l'emploi :

- Cap'Asso :
 - o Poursuite des accompagnements Cap'Asso et des instructions de dossiers pendant le confinement.
 - o 2 commissions permanentes depuis le début de l'année : 61 projets sportifs ont été déposés. 21% de projets refusés.
 - o 40 dossiers initiaux sont en attente pour la commission de septembre (une dernière aura lieu en novembre).
 - o Une attention particulière doit être portée sur la fongibilité des enveloppes Cap'Asso entre secteurs d'activité en fonction des besoins.
- Emplois ANS : 71 dossiers instruits pour 32 créations possibles.
- Avec le Mouvement associatif Centre-Val de Loire : travail en cours sur une expérimentation d'accompagnement sur le thème de la qualité de vie au travail (QVT) de septembre 2020 à avril 2021. Il est prévu des temps de formations des conseillers associatifs et des temps dans les structures. Recherche en cours d'une association sportive pour bénéficier de cet accompagnement.
- Réseau des développeurs de l'ESS : signature d'une charte avec la Chambre régionale de l'ESS pour être reconnu et partie prenante du dispositif au sein de la CRESS.

- Diagnostic dans le cadre de la conférence régionale du sport : un sous-groupe de travail a été constitué. Th. Desforges (Région) en est le chef de fil. D. Tési et A. Casamiquela y représentent le CROS Centre-Val de Loire, G. Grenier et M. Monjaret la DRDJSCS. Actuellement, la structure des financements des emplois et la pérennité des clubs s'inscrit dans un contexte délicat et le sous-groupe de travail partage la volonté de mettre en avant des données pertinentes pour définir les orientations tenant compte de la réalité observée. Des démarches ont été entreprises auprès du Gip Alfa et de l'ORFE pour travailler ensemble. Le Conseil régional transmettra une commande écrite à l'ORFE pour recueillir des données permettant d'affiner notre connaissance sur les emplois et les structures employeuses (formations, niveau de qualification capacité des structures à mettre en œuvre et à se servir des politiques publiques, ...). Ces données permettront d'avoir des arguments sur les choix stratégiques à privilégier.

3.3 Sport et éducation et citoyenneté

Concernant la citoyenneté :

- Travail avec l'AFSVFP pour que le dispositif SSV soit porté, à leur demande, au niveau national. Prestation du CROS pour réaliser le cahier des charges et l'appel d'offre pour la création d'une nouvelle plateforme numérique. Le choix du prestataire a été fait semaine dernière et une première réunion de travail est prévu jeudi. Livraison des outils prévue pour octobre 2020.
- 17/09 : copil régional SSV à Orléans, on espère pouvoir l'organiser en présentiel : lancement du plan d'actions pour la saison 2020/2021.
- Plan d'actions sport éthique et citoyenneté travaillé avec la DRDJSCS et Colosse aux pieds d'argile. Présentation lors d'un séminaire en novembre du plan d'actions qui s'adressera à tout le mouvement sportif.
- Travail en cours sur le diagnostic dans le cadre de la CRS.
- Honorabilité des dirigeants : A. Brucker transmettre les dernières informations en sa possession.

Concernant l'éducation :

- Convention de partenariat avec le Rectorat et le Conseil régional : la signature était envisagée lors de la Journée nationale du sport scolaire. Elle doit être reportée car la convention n'a pas pu être validée en commission permanente régionale.
- Mallette pédagogique : lancement des versions physiques et dématérialisées lors de la Journée nationale du sport scolaire (cf. point 3.5 Communication).
- Jeux sportifs : travail de modélisation en cours dans le cadre d'un groupe de travail régional CROS/CDOS.

3.4 Sport et santé

De nombreux projets en cours ou en prévision :

- Dispositif Work&Move[®] :
 - o le dispositif a été présenté à la Ligue du Centre-Val de Loire de sport entreprise. Une rencontre politique est prévue en septembre pour en échanger.
 - o le CROS Occitanie travaille sur la refonte du site internet, des entrées par région sont prévues.
- Formation sport santé : construite avec deux modules : un généraliste sport santé (validé par la commission médicale du CNOSE) et des modules de spécialisation liés à une pathologie. Elle sera mise en place dans :
 - o L'Eure-et-Loir courant octobre.
 - o Le Cher. La formation mise en place en 2019/2020 avait été sous-traitée au CREPS (prestataire pour la recherche des intervenants, la mise en place du ruban pédagogique, ...). Pour la prochaine session, le CREPS a indiqué ne pas vouloir être prestataire du CROS Centre-Val de Loire : indiquant vouloir porter en direct la formation.
- Projet avec le Centre Spécialisé de l'Obésité : le projet est en cours. Un rendez-vous est prévu en septembre avec Appui Santé Loiret pour travailler la convention de partenariat entre nos trois structures.
- Projet avec l'URHAJ et la mise en place de séances d'activités sportives au sein des foyers de jeunes travailleurs : en cours
- Sport en milieu carcéral :
 - o La formation ne pourra finalement pas être mise en place au Centre pénitentiaire de Châteauroux en 2020. Elle sera organisée à Orléans cette année et l'année prochaine à Châteauroux.
 - o Sollicitation de la Direction Interrégionale des services pénitentiaires pour que le CROS Centre-Val de Loire pilote un événement régional dans le cadre de la Journée Olympique 2021 sans sortie des détenus avec des challenges / défis identiques dans chaque établissement. Il peut être intéressant que les ateliers soient gérés par les éducateurs qui ont participé aux formations.
- Mise en place d'un groupe de travail « Maison Sport Santé » (MSS) : les CDOS sont soit porteurs, soit fortement impliqués dans quatre des MSS de la région. Il sera proposé en septembre un moment d'échange entre les

différents porteurs et partenaires des MSS pour qu'ils puissent se connaître et, à terme, arriver à la mise en place d'un groupe de travail pour une harmonisation des mêmes outils / pratiques.

- Expérimentation « As du Cœur » en région Centre-Val de Loire (parcours d'APA pour personne en service de suite de cardiologie), dans le cadre d'une expérimentation nationale avec le choix d'un établissement en Indre-et-Loire.
- Cahier des charges du Sentez-Vous Sport 2020 a été publié. Il sera diffusé largement.

3.5 Communication

- Depuis le début du confinement : envoi d'un à deux mails d'actualité par semaine aux membres du Conseil d'administration et aux ligues adhérentes.
- Mallette pédagogique :
 - o Développement de plusieurs pages sur le site du CROS pour la version en ligne, en cours de finalisation.
 - o Il est prévu un lancement officiel de la mallette pédagogique dans le cadre de la JNSS le 23 septembre 2020 avec l'organisation d'un événement en présence de la Rectrice. Si un événement en présentiel n'est pas possible : une vidéo de présentation sera réalisée début septembre, puis diffusée à tous les établissements Génération 2024.
 - o La version physique a été complétée avec de nouvelles commandes de livres et DVD.
- Vidéo pour promouvoir le mouvement olympique et sportif régional. Le groupe de travail s'est réuni plusieurs fois ces dernières semaines pour affiner le projet. Des rendez-vous en visioconférence sont prévus avec 3 agences cette semaine. L'objectif est la réalisation pour septembre d'une vidéo de 2 minutes à mettre sur réseaux, site, en représentation pour présenter le CROS.
- Le dossier « communes sportives » est à relancer pour les communes de 2500 à 10 000 hab. avec l'envoi du dossier de candidature fin septembre.

3.6 Administratif et financier

- Assemblées générales du 12 juin en visioconférence. JL Desnoues souligne le travail important que cette organisation a nécessité. Il indique que le format mis en place par le CROS Centre-Val de Loire a servi à d'autres structures avec un appui méthodologique de L. Violet et A. Mainferme.

Pour conclure le point d'actualité des pôles, JL Desnoues souligne la quantité de travail qui a été importante pour l'équipe salariée du CROS Centre-Val de Loire depuis le début du confinement et la qualité des travaux qui ont pu se poursuivre, notamment avec nos partenaires institutionnels et en interne au sein des commissions.

4 Perspectives

4.1 Organisation interne du CROS Centre-Val de Loire,

- Jusqu'à fin août : Poursuite du télétravail dans les conditions actuelles, possibilité d'aller ponctuellement au bureau en respectant les gestes barrières et mesures de distanciation physique et en prévenant au préalable A. Mainferme.
- A partir du 1^{er} septembre 2020, à titre expérimental jusqu'à la fin de l'année 2020 et sur la base du volontariat : 3 jours de travail en présentiel au bureau (dont obligatoirement le mardi et le jeudi), soit, en fonction de l'organisation du temps de travail des uns ou des autres, entre 1,5 et 2 jours maximum de télétravail par semaine avec une programmation des jours de télétravail par quinzaine à transmettre A. Mainferme en amont et à indiquer dans le Google Agenda. Il conviendra d'assurer une présence physique dans les bureaux sur les 5 jours de la semaine et l'accueil physique dans les locaux du CROS devra être assuré par l'ensemble des salariés présents.

4.2 Elections 2021 du CROS Centre-Val de Loire :

- AG du CNOSF le 21 Juin 2021, et non en février comme évoqué en début d'année 2020.
- AG du CROS et articulation avec celles des CDOS à fixer. Un rétroplanning est à mettre en place.

L. Violet a été sollicité par le CDOS de Loir-et-Cher pour qu'elle les accompagne dans l'organisation de l'assemblée générale électorale selon les nouveaux statuts. Le CDOS du Cher indique également être intéressé par ce soutien.

B. Philippe demande que les informations du CNOSF concernant les personnes pouvant être élues (membres d'honneur des ligues/comités) soient transmises pour permettre aux structures régionales de s'organiser. A. Mainferme indique qu'elle se rapprochera du CNOSF pour savoir dans quelle mesure la « Foire aux questions » des statuts et règlement intérieur peut être diffusée.

4.3 Séminaire de rentrée

La date n'est pas encore fixée et elle dépendra des conditions sanitaires de septembre mais il sera important d'y évoquer le projet politique de la prochaine olympique et la prochaine équipe. Seraient abordés :

- Bilan du projet actuel
- Construction du projet politique 2021/2024 en articulation avec le projet sportif territorial issu de la Conférence régionale du sport.

L'animation de ce séminaire de rentrée pourrait être confiée à l'Université dans le cadre du partenariat que nous avons avec J. Chaboche et A. Schoeny.

JL Desnoues indique avoir été sollicité par D. Sacher, actuel président de la Chambre régionale de l'Economie Sociale et Solidaire pour prendre sa suite au niveau de la présidence. Il y aura un appel à candidature et des élections. S'il est élu à la présidence de la CRESS, il se mettra plus en retrait au niveau du CROS Centre-Val de Loire. La prochaine équipe du CROS Centre-Val de Loire devra être envisagée avec plus d'autonomie et de délégation pour lui permettre d'assumer la présidence des deux structures, s'il n'y a pas d'autre candidat.

5 Questions diverses

M. Farineau indique que le cyclisme en région Centre-Val de Loire est en grande difficulté, comme de nombreux comités régionaux. Il est inquiet de la situation pour la fin de l'année, notamment avec les échéances électorales des clubs, comités départementaux et régionaux. Il interroge le CROS Centre-Val de Loire pour savoir si ses difficultés financières ont été anticipées.

JL Desnoues indique que plusieurs dispositifs de soutien existent. Les structures doivent prendre contact avec le CROS Centre-Val de Loire, et notamment D. Tési, pour être orientées vers le dispositif adapté.

B Philippe indique que dans le cadre du FDVA des enveloppes ont été mises de côté dans chaque département pour soutenir les associations en difficultés.

Le président clôt la réunion à 21h20 et remercie les participants en leur souhaitant de bonnes vacances.

Véronique BURY

Jean-Louis DESNOUES

Secrétaire Générale

Président